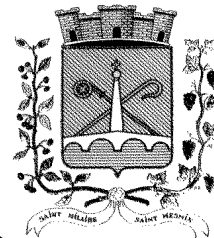


Été 2010

Fonctionnement de l'ALSH



► Qui peut en bénéficier :

Les enfants âgés de 3 ans révolus à 12 ans, scolarisés, demeurant sur la commune de St Hilaire.

Pour les personnes ne résidant pas sur la commune, merci de vous adresser directement à l'association Cigales et Grillons.

► Lieux :



Horaire des garderies

A l'accueil de loisirs
* le matin : de 8h00 à 9h
* le soir : de 17h à 18h00



Accueil de Loisirs Restaurant Scolaire

Allée d'Herkeim
45160 ST HILAIRE ST MESMIN

Tél : 06.48.30.50.88



Date des réunions

* Le 3 Juin 2010 : Réunion de présentation
à 18h00 – 1010 route d'Orléans

► Jours et Horaires d'accueil :

L'accueil de Loisirs est ouvert certaines semaines des vacances scolaires (sauf jour férié).

De 09h00 à 17h00 avec une possibilité d'accueil et de départ échelonné de 08h00 à 09h00 et de 17h00 à 18h00.

► Conditions d'inscription et modalité de règlement :

* Les inscriptions peuvent se faire en Mairie ou aux bureaux de Cigales et Grillons (sur place ou par courrier).

* La date **limite d'inscription est fixée au 11 juin 2010**. Toute inscription arrivant après cette date sera acceptée sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement.

* Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par Cigales et Grillons avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année.

* Les inscriptions se font à la semaine.

► Les tarifs : (le coût est déterminé selon votre QF)

| Enfants domiciliés à ST HILAIRE | 1 ^{ère} tranche 0 à 197 | 2 ^{ème} tranche 198 à 264 | 3 ^{ème} tranche 265 à 331 | 4 ^{ème} tranche 332 à 398 | 5 ^{ème} tranche 399 à 465 | 6 ^{ème} tranche 466 à 532 | 7 ^{ème} tranche 533 à 599 | 8 ^{ème} tranche 600 à 666 | 9 ^{ème} tranche 667 à 710 | 10 ^{ème} tranche 711 et 800 | 11 ^{ème} tranche 801 et + 1 enf inscrit | 11 ^{ème} tranche 801 et + 2 enf inscrits | 11 ^{ème} tranche 801 et + 3 enf inscrits | Hors commune |
|---------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---|--|---|---|--------------|
| Semaine de 4 jrs | 8,28 € | 11,12 € | 14,36 € | 17,56 € | 21,40 € | 25,04 € | 29,08 € | 33,72 € | 38,16 € | 45,40 € | 56,00 € | 51,92 € | 45,44 € | 104,40 € |
| Semaine de 5 jrs | 10,35 € | 13,90 € | 17,95 € | 21,95 € | 26,75 € | 31,30 € | 36,35 € | 42,15 € | 47,70 € | 56,75 € | 70,00 € | 64,90 € | 56,80 € | 130,50 € |

➡ En cas de non présentation de l'attestation QF 2010 le tarif appliqué sera le tarif maximum. ⬅

► Paiement :

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre, aux bureaux de l'association Cigales et Grillons.

► Mode de règlement et facilité de paiement :

Par chèques (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant)

Par carte bancaire :

Par chèques vacances ANCV

► Annulation :

* Pour raisons médicales : les journées d'absence seront remboursées selon les conditions cumulatives suivantes (absence d'au moins 2 jours + présentation d'un certificat médical dans les 8 jours)

* Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.